

Arrêté du 12/06/18 modifiant l'arrêté du 22 septembre 2017
portant nomination au Comité national de la biodiversité
(JO n° 143 du 23 juin 2018)

NOR : TREL1813604A

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire, en date du 12 juin 2018, sont nommés membres du Comité national de la biodiversité :

1° Au sein du collège composé de représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements :

En qualité de représentant de l'association des maires de France :

Mme Nathalie THIERRY, maire de Clères, titulaire, en remplacement de M. François BAROIN.

M. Roger GARDES, maire de Saint-Genès-Champanelle, suppléant, en remplacement de Mme Françoise GATEL.

En qualité de représentants de l'association des régions de France :

Mme Mireille BENEDETTI, conseillère régionale de Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, titulaire, en remplacement de M. Benoît FAUCHEUX.

En qualité de représentant de la Fédération nationale des schémas de cohérence territoriale :

M. Bruno FOREL, membre élu du Conseil d'administration, Président du SCoT des Trois vallées, titulaire, en remplacement de M. Michel HEINRICH.

2° Au sein du collège composé de représentants des établissements publics nationaux :

En qualité de représentant du président du Muséum national d'histoire naturelle :

M. Jean-Philippe SIBLET, directeur de l'UMS « Patrinat », titulaire, en remplacement de M. Vincent GRAFFIN.

5° Au sein du collège composé de représentants des usagers de la nature garants du bon état écologique des milieux :

En qualité de représentant des associations de consommateurs :

Mme Catherine BIDOIS, responsable du bureau environnement de l'association

Consommation, logement et cadre de vie (CLCV), titulaire, en remplacement de M. Alain BAZOT.

M. Vincent LICHERON, chargé de mission environnement de l'association Consommation, logement et cadre de vie (CLCV), suppléant, en remplacement de Mme Catherine BIDOIS.

En qualité de représentant des fédérations de chasseurs :

M. Nicolas RIVET, directeur de la Fédération nationale des chasseurs, suppléant, en remplacement de M. Claude BUSSY.

7° Au sein du collège composé de représentants des gestionnaires d'espaces naturels :

En qualité de représentant des gestionnaires des réserves naturelles :

Mme Charlotte MEUNIER, vice-Présidente de Réserves naturelles de France, titulaire, en remplacement de M. Arnaud COLLIN.

M. Arnaud COLLIN, directeur de Réserves naturelles de France, suppléant, en remplacement de Mme Charlotte MEUNIER.

Au titre de l'Association des jardins botaniques de France et des pays francophones :

M. Romaric PERROCHEAU, Président, titulaire, en remplacement de M. Fanch LE HIR.

Au r du 3° de la liste fixée par l'arrêté du 22 septembre 2017 portant nomination au Comité national de la biodiversité, les mots : « l'association française des ingénieurs écologues » sont remplacés par les mots : « l'association française interprofessionnelle des écologues ».

Source URL: <https://aida.ineris.fr/reglementation/arrete-120618-modifiant-larrete-22-septembre-2017-portant-nomination-comite-national>